



**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE  
(CDÉC) CENTRE-NORD**

**BILAN DU PLAN D'ACTION LOCAL POUR  
L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI (PALÉE) 2005-2008**

**PÉRIODE DU 1 AVRIL 2005 AU 30 SEPTEMBRE 2007**

## NOTE AU LECTEUR

*Les données qui apparaissent dans ce bilan ne couvrent que les 2.5 premières années du PALÉE, soit du 1 avril 2005 au 30 septembre 2007. Les données de la période du 1 octobre 2007 au 31 mars 2008 seront incluses lors de la production finale du bilan 2005-2008 et du PALÉE 2008-2011.*

*La méthodologie de colligation de données relatives aux services offerts aux entreprises du territoire, spécifiée par la ville de Montréal, a évolué entre 2005-2006 et les deux années suivantes, ce qui explique les écarts observables dans certaines actions décrites. Par exemple, en 2005-2006, les données visaient le nombre de visites en entreprise alors qu'à partir de 2006-2007 les données visaient le nombre d'entreprises visitées.*

Ce document est une publication de la Corporation de développement économique communautaire (CDÉC) Centre-Nord (février 2008).

Les actions de la CDÉC Centre-Nord sont soutenues par :



## **MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

### ***UN PALÉE POUR DÉVELOPPER ENSEMBLE!***

Alors que la corporation débute la préparation de son Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2008-2011, il importe de faire le bilan des actions posées, tant en lien avec ces orientations qu'avec les mandats spécifiques de la corporation, et de réfléchir sur les enjeux des prochaines années.

Le PALÉE 2005-2008 faisait suite à une démarche de mobilisation qui a rassemblé les acteurs du développement économique et social de notre arrondissement. En 2004 et 2005, les partenaires, administrateurs et employés de la CDÉC Centre-Nord ont pris acte des nouvelles données socio-économiques et ont identifié les forces et les faiblesses de notre communauté. Les enjeux qui de façon prévisible marqueraient le développement économique et de l'emploi dans notre arrondissement au cours de la période 2005-2008 ont alors cernés et inscrits au PALÉE. C'est sur ces enjeux que la CDÉC Centre-Nord a concentré ses actions au cours des dernières années.

Ce bilan du PALÉE 2005-2008 réitère l'engagement de notre corporation à l'égard du développement économique communautaire de notre arrondissement. Il témoigne de notre mission : développer et consolider l'activité économique et l'emploi dans les quartiers Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension, soutenir le développement socio-économique de la population locale, ainsi que lutter contre l'exclusion sociale. Il s'inscrit aussi dans la tradition de concertation et de partenariat de la CDÉC Centre-Nord.

Nous croyons que le PALÉE 2005-2008 de la CDÉC Centre-Nord s'est avéré un outil pour développer ensemble. Ce bilan, nous l'espérons, suscitera votre enthousiasme. Plus encore, ce bilan, nous le souhaitons, vous amènera, à nouveau, à participer à la réalisation du PALÉE 2008-2011, une action collective pour le développement de cet arrondissement où nous avons beaucoup à accomplir, ensemble, afin que la vie de chacun soit meilleure.

*Serge Laverdière*  
Président

*Denis Sirois*  
Directeur général

## TABLE DES MATIÈRES

## **PARTIE A**

### **PRÉSENTATION DE LA CDÉC CENTRE-NORD**

#### **1. BREF HISTORIQUE DE LA CDÉC CENTRE-NORD**

- ✓ Les débuts :
  - 1988-1991 : Création du Carrefour économique du Centre-Nord par 15 organismes des quartiers Villeray, Parc-Extension et Petite-Patrie, suite à la tenue d'un forum sur les jeunes et l'emploi.
  - 1991 : Modification du territoire qui inclura dorénavant Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension ainsi que du nom qui devient Corporation de développement économique communautaire Centre-Nord.
  - La CDÉC Centre-Nord priorise alors l'amélioration de la qualité de vie par le biais de l'emploi via quatre (4) axes d'intervention : employabilité, aide aux entreprises, concertation et aménagement. Elle cible les jeunes, les communautés culturelles et les femmes chefs de famille monoparentale.
  
- ✓ L'enracinement et le déploiement :
  - 1992 : Développement de services en employabilité ainsi qu'en entrepreneuriat individuel et collectif. Mise sur pied de deux (2) comités consultatifs par le conseil d'administration: le comité d'orientation en employabilité et le comité de développement économique, lesquels regroupent des partenaires du milieu. Implication dans les tables de concertation des trois (3) quartiers de son territoire. Participation à la gestion du Fonds d'adaptation de la main-d'œuvre (FAMO) qui est remplacé, depuis 1999, par le Budget d'initiatives locales (BIL).
  - 1993-1994 : Adoption d'un plan d'action reposant sur six (6) axes d'action : la concertation, le développement de l'employabilité, la promotion de la main-d'œuvre locale, le développement de l'entrepreneuriat, le soutien aux entreprises existantes et l'aménagement du territoire. Intégration de la notion de développement durable.
  - 1995 : Coordination du premier sommet socio-économique de l'arrondissement. Planification stratégique proposant une vision de développement conforme à sa mission.
  - 1996 : Adoption d'un plan de développement économique local qui identifie la CDÉC Centre-Nord comme agent facilitateur pour le développement d'initiatives avec le milieu. Adoption d'un énoncé de politique sur la diversité culturelle, dont les objectifs sont l'implication et l'intégration des différentes communautés culturelles dans l'ensemble des orientations, politiques, structures et activités de la CDÉC ainsi que leur adéquation aux besoins spécifiques des communautés culturelles du territoire.
  - 1997 : Mise sur pied de la Société locale d'investissement dans le développement de l'emploi (SOLIDE) Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension dont la mission est d'aider financièrement les entreprises nouvelles et existantes afin de créer et maintenir des emplois sur le territoire de la CDÉC Centre-Nord. Création, en collaboration avec la CDÉC Rosemont – Petite-Patrie, d'Info-Opportunités, un service de veille des appels d'offres publics pour les PME.
  - 1998 : Retrait des services aux chercheurs d'emploi, en raison du nombre croissant d'organismes offrant de tels services dans le territoire. Concentration sur le soutien des organismes en employabilité.
  
- ✓ Mandataire CLD :
  - 1998 : Création du Centre local de développement (CLD) selon les dispositions de la Politique de soutien au développement local et régional et de la Loi sur le ministère des Régions. Désignation de la CDÉC Centre-Nord comme mandataire du CLD de Montréal pour le territoire de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension. Offre de services de première ligne d'accompagnement et de soutien technique et financier auprès des entrepreneurs potentiels ou déjà en activité, individuels ou collectifs, incluant les entreprises d'économie sociale. Offre de nouveaux outils de financement pour les

- entreprises: le Fonds local d'investissement, le Fonds de développement des entreprises d'économie sociale et le Fonds Jeunes promoteurs.
- 1998-2002 : Supervision des mandats CLD par un Comité des partenaires locaux, composé des membres du conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord et des conseillers municipaux de l'arrondissement. Ratification des décisions de ce comité par le conseil d'administration du CLD Montréal.
  - 1999 : Élaboration du premier Plan local d'action concertée pour l'économie et l'emploi (PLACÉE), dont les orientations sont de :
    - développer, en concertation avec les différents acteurs de la région, une connaissance approfondie des forces en présence et une vision commune du développement de la région.
    - adapter l'ensemble des interventions aux spécificités et aux dynamiques des quartiers Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension.
    - mobiliser, dans un effort collectif de développement de la région, les forces des communautés ethnoculturelles.
    - développer des actions favorisant la création et la croissance des entreprises d'économie sociale et d'économie conventionnelle. et,
    - développer des actions favorisant le développement de la main-d'œuvre, la création d'emploi et le maintien en emploi des personnes.
  - 2002 : Désignation, par le gouvernement du Québec, par une modification à la Loi sur le ministère des Régions, de la CDÉC Centre-Nord comme responsable des mandats CLD pour son territoire. Autonomie de la CDÉC Centre-Nord vis-à-vis des mandats CLD. Suppression du Comité des partenaires locaux et révision de la composition du conseil d'administration afin d'y inclure des élus municipaux.
  - 2003 : Cessation des activités du CLD Montréal. Abrogation par le gouvernement du Québec de la Loi sur le ministère des Régions et adoption de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche. Reconnaissance de la CDÉC Centre-Nord comme organisme responsable des mandats CLD pour son territoire. Délégation de la responsabilité politique des mandats CLD à la Ville de Montréal.
  - 2004 : Renouvellement jusqu'au 31 mars 2008 de l'entente CLD avec la Ville de Montréal sur la base du Contrat de ville liant celle-ci au Gouvernement du Québec.
- ✓ Relations des CDÉC de Montréal et du Québec avec les bailleurs de fonds du 1 avril 2005 au 31 mars 2008 :
- Négociations en cours avec la Ville de Montréal en vue du renouvellement de l'entente CLD au-delà du 31 mars 2008. Les enjeux sont notamment : le maintien de la gouvernance par la communauté, le maintien sinon l'accroissement des budgets d'opération et de financement, l'autonomie d'intervention.
  - Renouvellement de l'entente avec la direction montréalaise d'Emploi-Québec, pour une durée de deux (2) années, soit du 1 avril 2008 au 31 mars 2010, relative à la gestion du Budget d'initiatives locales.
  - Démarchage auprès du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad, afin d'obtenir le financement d'un projet visant à rehausser la liaison entre les clientèles éloignées et les entreprises qui souhaitent recruter.
  - Signature en 2006 d'une entente de quatre (4) ans, jusqu'au 31 mars 2010, avec Développement économique Canada. Précision des mandats relatifs à la mobilisation et à l'animation du milieu. Mise à l'écart des mandats de service aux entreprises.

## **2. MISSION ET OBJECTIFS DE LA CDÉC CENTRE-NORD**

La CDÉC Centre-Nord a pour mission de développer et consolider l'activité économique et l'emploi dans les quartiers Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension, soutenir le développement socio-économique de la population locale, ainsi que lutter contre l'exclusion sociale.

La mission de la CDÉC Centre-Nord s'inscrit dans le mouvement du développement économique communautaire, lequel se définit comme une approche globale de revitalisation économique et sociale d'une collectivité locale et conjugue les quatre dimensions suivantes :

- ✓ La *dimension économique* par le déploiement d'un ensemble d'activités de production et de vente de biens et services.
- ✓ La *dimension locale* par la mise en valeur des ressources locales sur un territoire donné dans le cadre d'une démarche partenariale où les principales composantes de la communauté s'y engagent, démarche qui anime également la mise à contribution des ressources externes en fonction de la communauté.
- ✓ La *dimension sociale et politique* par la revitalisation économique et sociale d'un territoire et la réappropriation par la population résidante de son devenir économique et social.
- ✓ La *dimension communautaire* par la détermination de la communauté comme point de départ et comme point d'arrivée en tant qu'espace du «vivre ensemble» et le communautaire en tant que dispositif associatif premier de revitalisation.

Par sa mission, la CDÉC Centre-Nord poursuit les objectifs suivants :

- ✓ Regrouper des citoyens et citoyennes et des représentants et représentantes des organismes de l'arrondissement intéressés au développement économique communautaire.
- ✓ Favoriser la prise en charge du développement économique local par les populations du milieu.
- ✓ Stimuler la création d'emplois de qualité et stables par l'entremise d'une concertation locale.
- ✓ Promouvoir et engendrer des initiatives socio-économiques locales, en leur fournissant un appui technique et financier.
- ✓ Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations locales, et à l'expansion et à la consolidation du tissu socio-économique des quartiers desservis.
- ✓ Rejoindre les populations cibles afin de les impliquer dans ce processus.
- ✓ Travailler afin d'augmenter l'employabilité de personnes issues de groupes sociaux défavorisés.
- ✓ Administrer tout autre mandat, programme ou activité compatible avec ses buts et objectifs.

### **3. MANDATS DE LA CDÉC CENTRE-NORD**

La CDÉC Centre-Nord reçoit du financement et des mandats en développement de l'entrepreneuriat de la Ville de Montréal, en employabilité et développement de la main-d'œuvre d'Emploi-Québec, ainsi qu'en développement économique local de Développement économique Canada.

*En qualité de Centre local de développement (CLD) pour l'arrondissement (en partenariat avec la Ville de Montréal, ce mandat prévoit une étroite collaboration avec l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension) :*

- ✓ Mettre sur pied un guichet unique regroupant différents services d'aide à l'entrepreneuriat : services conseils sur l'ensemble des fonctions d'une entreprise, appui à la réalisation de plans d'affaires et d'études de faisabilité, recherche de financement, formation, référence vers des services spécialisés.
- ✓ Élaborer et réaliser un plan d'action local pour l'économie et l'emploi.
- ✓ Élaborer et réaliser une stratégie de développement de l'entrepreneuriat, y compris de l'entrepreneuriat de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat de l'économie sociale en environnement.
- ✓ Favoriser la concertation et le maillage des entreprises.
- ✓ Agir en tant que comité consultatif auprès du module Emploi-Québec du CLE Saint-Michel.

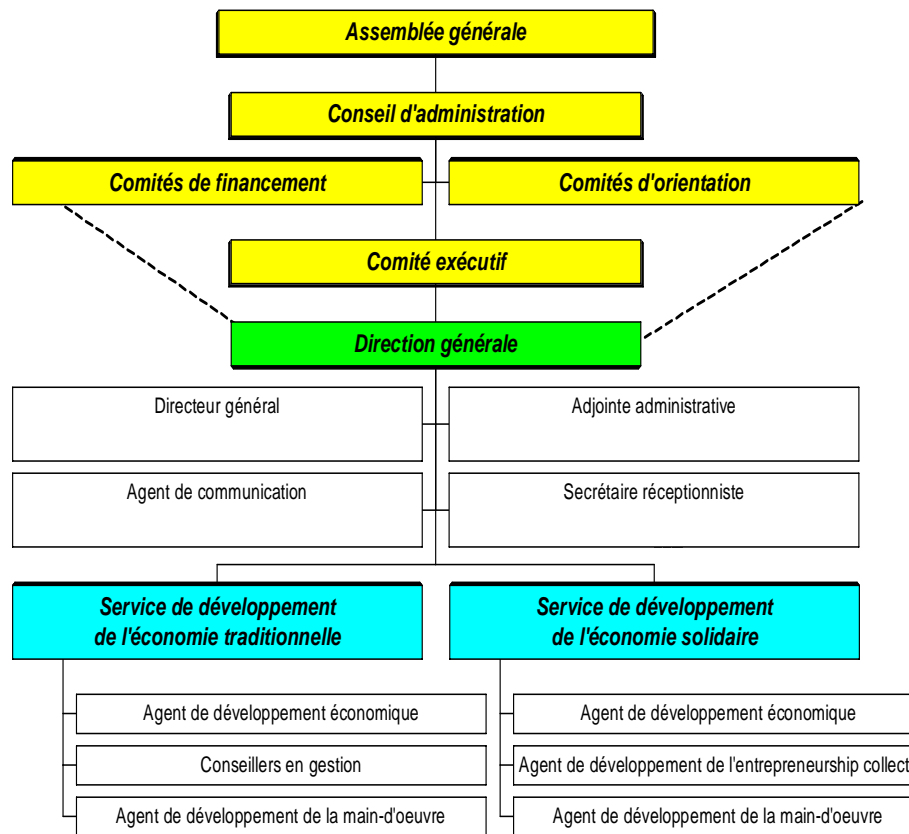
*En qualité de mandataire d'Emploi-Québec :*

- ✓ Favoriser l'émergence et accompagner le développement d'initiatives en employabilité.
- ✓ Animer, promouvoir et assurer la concertation d'activités liées au développement de la main-d'œuvre locale.
- ✓ Dépister les problématiques et enjeux de main-d'œuvre de l'arrondissement.
- ✓ Déterminer, en concertation avec le milieu, les solutions pertinentes et le financement nécessaire à leur mise en œuvre.
- ✓ Agir comme consultant pour la table ad hoc mise sur pied par Emploi-Québec pour assurer la gestion d'un budget visant le financement d'initiatives locales développées par le milieu.

*En qualité de mandataire de Développement économique Canada :*

- ✓ Réaliser des études, des veilles et des diagnostics permettant d'acquérir de l'information et une meilleure compréhension des enjeux et des réalités du développement socio-économique.
- ✓ Planifier l'action en menant des activités d'identification, d'orchestration et de priorisation d'actions stratégiques et opérationnelles à mettre en œuvre pour valoriser le développement socio-économique du milieu.
- ✓ Offrir des services conseils et accompagner les organisations, d'organismes ou de groupes susceptibles de contribuer au développement socio-économique du milieu.
- ✓ Mener des activités d'information et de concertation suscitant l'éveil et la mobilisation face aux enjeux et opportunités du développement local et suscitant le réseautage et l'adhésion des acteurs du développement susceptibles de maintenir ou d'améliorer la qualité de l'environnement socio-économique.
- ✓ Favoriser l'émulation, le transfert de connaissances et le développement des capacités des acteurs du développement socio-économique du territoire.
- ✓ Supporter à court terme de nouvelles entreprises associées à des projets structurants dans le cadre d'une stratégie de revitalisation ou de développement d'un secteur d'activités.
- ✓ Intervenir auprès d'entreprises existantes lorsque le développement de ces dernières est menacé et que l'impact socio-économique appréhendé est majeur.

#### 4. STRUCTURE DE LA CDÉC CENTRE-NORD



##### Assemblée générale

Instance de décision supérieure de la Corporation, elle établit ses orientations et priorités. Comprend les membres en règle, chacun représente l'un des 9 secteurs suivants: communautaire, affaires, syndical, ethnoculturel, santé et services sociaux, éducation, culturel professionnel, municipal et résidents.

##### Conseil d'administration

Élu lors de la réunion annuelle de l'assemblée générale, il est chargé du suivi de la gestion des affaires de la CDÉC Centre-Nord entre deux sessions de l'assemblée générale. Il est composé de 21 membres votants, de 4 membres non votants et de 1 observateur, soit :

- ✓ 6 membres du secteur communautaire et de l'économie sociale.
- ✓ 3 membres du secteur des affaires.
- ✓ 2 membres du secteur syndical.
- ✓ 1 membre du secteur ethnoculturel.
- ✓ 1 membre du secteur de la santé et des services sociaux.
- ✓ 1 membre du secteur de l'éducation.
- ✓ 1 membre du secteur culturel professionnel.
- ✓ 3 membres résidents.
- ✓ 2 représentants du secteur municipal.
- ✓ 1 représentant des employé-e-s non-cadres de la CDÉC Centre-Nord.
- ✓ Sont aussi membres du conseil, sans droit de vote : les députés à l'Assemblée nationale du Québec du territoire, la direction générale de la corporation, la direction du module Emploi-Québec du Centre local d'emploi Saint-Michel.
- ✓ Est observateur le représentant de Développement économique Canada.

## **Comités d'orientation du conseil**

Relèvent de la direction générale sur le plan de la gestion. Les comités sont formés par le Conseil d'administration afin d'examiner des aspects stratégiques découlant de la mission de la CDÉC Centre-Nord

## **Comités de financement**

Relèvent de la direction générale sur le plan de la gestion :

- ✓ Comité d'investissement commun (Fonds local d'investissement, SOLIDE Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension, programme Jeunes promoteurs, Fonds de développement Emploi-Montréal)
- ✓ Comité du Fonds d'économie sociale

## **Comité exécutif**

Composé de quatre (4) dirigeants élus par les membres du Conseil d'administration, il détient les pouvoirs qui lui sont attribués par le Conseil d'administration. Les fonctions de dirigeants sont celles de président, vice-président, secrétaire et trésorier. La même personne peut cumuler les fonctions de secrétaire et de trésorier.

## **Direction générale**

Dirige et coordonne les affaires courantes de la CDÉC Centre-Nord. Gère ses ressources humaines, financières et matérielles. Assure la réalisation du plan de communication interne et externe. S'implique dans la réalisation des dossiers majeurs ou projets structurants. Assure l'ensemble des tâches administratives, comptables et cléricales.

## **Service de développement de l'économie traditionnelle**

Propose et réalise des stratégies de développement de la culture entrepreneuriale et de l'emploi dans le secteur de l'économie traditionnelle, tant en termes de mise en valeur des secteurs d'activité économique que de démarrage et de consolidation d'entreprises. Favorise la mobilisation et la concertation face aux enjeux et opportunités de développement local. Offre aux entreprises en démarrage ou déjà en activité et aux travailleurs et travailleuses autonomes des services conseils en entrepreneuriat et en main-d'œuvre ainsi que des services et outils de financement.

## **Service de développement de l'économie solidaire**

Propose et réalise des stratégies de développement de la culture entrepreneuriale et de l'emploi dans le secteur de l'économie traditionnelle, tant en termes de mise en valeur des secteurs d'activité économique que de démarrage et de consolidation d'entreprises. Favorise la mobilisation et la concertation face aux enjeux et opportunités de développement local. Offre aux organismes porteurs de projets d'économie sociale, aux entreprises sociales et aux coopératives des services conseils en entrepreneuriat et en main-d'œuvre ainsi que des services et outils de financement. Fait la promotion de la main-d'œuvre auprès des organismes porteurs de projets d'économie sociale, des entreprises sociales et des coopératives et favorise l'arrimage entre employeurs et chercheurs d'emploi.

## 5. OFFRE DE SERVICE DE LA CDÉC CENTRE-NORD

La CDÉC Centre-Nord offre gratuitement ses services aux entreprises, aux organismes à but non lucratif et aux travailleurs et travailleuses autonomes. L'objectif poursuivi est d'habiliter les individus et les organismes et d'ainsi leur permettre d'atteindre leurs buts.

Les clients de la CDÉC Centre-Nord sont regroupés dans les catégories suivantes :

- ✓ Entreprises privées ou sociales.
- ✓ OBNL et COOP.
- ✓ Travailleurs autonomes.
- ✓ Jeunes entrepreneurs.
- ✓ Regroupements de gens d'affaires.
- ✓ Tables de concertation locale.

Ces clients recherchent les services suivants :

- ✓ Démarrer une entreprise, un organisme ou une COOP.
- ✓ Consolider une entreprise, un organisme ou une COOP.
- ✓ Trouver du financement.
- ✓ Utiliser des espaces de travail et de réunion.
- ✓ Travailler en concertation avec leur milieu.
- ✓ Mettre en valeur leur lieu de vie ou d'affaires.
- ✓ Développer un projet d'employabilité.
- ✓ Obtenir de l'information sur l'économie ou l'emploi.

De façon générale, la CDÉC Centre-Nord leur offre :

- ✓ Information et référencement.
- ✓ Services-conseils en gestion.
- ✓ Appui au développement de projets.
- ✓ Recherche de financement.
- ✓ Financement.
- ✓ Animation et accompagnement de regroupements de gens d'affaires et de tables de concertation.
- ✓ Diffusion d'offres d'emploi.
- ✓ Appui au recrutement.
- ✓ Formation.

## 6. OUTILS DE FINANCEMENT DE LA CDÉC CENTRE-NORD<sup>1</sup>

Les outils de financement de la CDÉC Centre-Nord visent à :

- ✓ Favoriser le développement économique et social de l'arrondissement.
- ✓ Soutenir le financement et la recherche de financement des entreprises privées, des travailleurs autonomes ainsi que des entreprises sociales et collectives.
- ✓ Soutenir la viabilité et la rentabilité économique de ces entreprises ainsi que leur rentabilité sociale

### Fonds d'économie sociale (FES)

- ✓ Subvention jusqu'à 60 000 \$.
- ✓ Entreprises sociales et collectives :
  - Engagées dans le développement durable et dans la protection de l'environnement.
  - Répondant à des problématiques sociales telles la faim et la santé.
  - Du secteur culturel en consolidation et déjà actives sur le territoire.

---

<sup>1</sup> Voir le sommaire des politiques d'investissement de la CDÉC Centre-Nord à l'annexe xxx

### **Budget de réalisation d'initiatives communautaires (BRIC)**

- ✓ Subvention non-récurrente maximale de 5 000 \$.
- ✓ Organismes souhaitant initier une démarche de pré-entrepreneuriat collectif, de vitalité associative, de développement de nouvelles pratiques sociales et économiques, de réalisation d'une activité mobilisatrice visant son ancrage dans le milieu, ou de développement de l'autonomie financière.

### **Fonds local d'investissement (FLI)**

- ✓ Prêt avec ou sans garantie de 1 000\$ à 100 000\$.
- ✓ Entreprises manufacturières et secteur tertiaire moteur.
- ✓ Entreprises et organismes professionnels du secteur culturel.
- ✓ Entreprises engagées dans le développement durable ou dans la protection de l'environnement.
- ✓ Entreprises sociales ou collectives.
- ✓ Achat d'une entreprise détenue par un ou des propriétaires âgés de 55 ans et plus dans un contexte de relève entrepreneuriale.

### **Programme Jeunes promoteurs (JP)**

- ✓ Subvention jusqu'à 6 000 \$ pour la création d'une entreprise.
- ✓ Entreprises manufacturières et du secteur tertiaire moteur.
- ✓ Entreprises et organismes professionnels du secteur culturel.
- ✓ Entreprises engagées dans le développement durable ou dans la protection de l'environnement.
- ✓ Achat d'une entreprise détenue par un ou des propriétaires âgés de 55 ans et plus dans un contexte de relève entrepreneuriale.

### **SOLIDE Villieray – Saint-Michel – Parc-Extension (SOLIDE)**

- ✓ Prêt avec ou sans garantie de 5 000\$ à 50 000\$.
- ✓ Entreprises manufacturières et du secteur tertiaire moteur.

### **Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM)**

- ✓ Prêt avec ou sans garantie de 50 000\$ à 100 000\$.
- ✓ Entreprises manufacturières et du secteur tertiaire moteur.

### **CRÉAVENIR**

- ✓ Financé par la Caisse Cité-du-Nord et administré par la CDÉC Centre-Nord.
- ✓ Prêt sans garantie jusqu'à 7500 \$, accompagné d'une subvention pouvant atteindre 2500 \$, pour les jeunes entrepreneurs de 35 ans et moins.

### **Fonds locaux Centre-Nord**

- ✓ Depuis janvier 2007, la CDÉC Centre-Nord offre aux entreprises privées et sociales la possibilité de profiter d'une offre commune de financement pouvant s'élever à 150 000 \$, via le FLI et la SOLIDE Villieray – Saint-Michel – Parc-Extension.

## PARTIE B

### PALÉE 2005-2008 : DÉMARCHES ET PRINCIPES D'INTERVENTION

#### 1. UN PLAN ET DES ACTIONS QUI RÉPONDENT AUX RECOMMANDATIONS DU BILAN DU PALÉE 1998-2002

Le plan et les actions de la CDÉC Centre-Nord au cours de la période 2005-2008 se sont inscrits dans la foulée des recommandations formulées dans le bilan du PALÉE 1998-2002 :<sup>2</sup>

- ✓ Engagement à l'égard du développement économique communautaire, tant dans sa mission que dans ses stratégies d'intervention.
- ✓ Inclusion de l'ensemble de ses domaines d'intervention : développement de l'entrepreneuriat privé et collectif, développement de la main-d'œuvre, lutte à la pauvreté et à l'exclusion, relations interculturelles, revitalisation urbaine.
- ✓ Affirmation des principes de partenariat dans le diagnostic et l'action.
- ✓ Valorisation de l'arrondissement comme lieu rassembleur des acteurs du milieu, mobilisation des membres de la communauté.
- ✓ Contribution à l'émergence d'une véritable dynamique d'arrondissement respectueuse de la dynamique propre à chacun des quartiers ainsi qu'au positionnement de l'arrondissement au sein de la nouvelle Ville de Montréal.
- ✓ Adéquation avec les priorités de l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension et de la Ville de Montréal.
- ✓ Diffusion large et continue afin de favoriser l'adhésion des acteurs socio-économiques et institutionnels locaux et régionaux aux objectifs et stratégies de développement identifiées.
- ✓ Actualisation annuelle afin d'en maintenir l'adéquation avec l'évolution des problématiques abordées ainsi que la congruence avec les actions menées l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension et la Ville de Montréal.
- ✓ Utilisation comme référence pour son développement organisationnel afin d'assurer l'adéquation de l'utilisation de ses ressources face aux objectifs identifiés et aux caractéristiques socio-économiques de l'arrondissement.
- ✓ Invitation des acteurs économiques communautaires, institutionnels et les résidents à participer au développement de l'économie et de l'emploi dans l'arrondissement par l'augmentation du membership afin de hausser la représentativité de la corporation dans son milieu.
- ✓ Mise en place d'un programme de communication corporative favorisant un dialogue continu entre les acteurs de l'arrondissement et la CDÉC Centre-Nord.

#### 2. UN PLAN INCLUANT TOUS LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA CORPORATION

En accord avec sa mission, le PALÉE 2005-2008<sup>3</sup> de la CDÉC Centre-Nord va au-delà des seuls mandats CLD de soutien à l'entrepreneuriat privé et collectif et inclut, entre autres, la concertation des acteurs économiques du milieu, le soutien des initiatives en employabilité et le développement de projets structurants pour l'arrondissement. Par conséquent, le PALÉE 2005-2008 est une réponse aux mandats qui lui sont confiés par la Ville de Montréal et l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, par Emploi-Québec et par Développement économique Canada.

À sa publication, le PALÉE 2005-2008 a proposé un diagnostic de la réalité socio-économique de l'arrondissement. En lien avec ce diagnostic, la CDÉC Centre-Nord a défini ses objectifs et a dégagé des priorités d'intervention pour l'économie et l'emploi. Elle a aussi indiqué des stratégies, des moyens d'action et des politiques d'investissement adaptés aux objectifs et

<sup>2</sup> Le bilan du PALÉE 1998-2002 peut être consulté au [www.cdec-centrenord.org](http://www.cdec-centrenord.org) sous l'onglet *Études*.

<sup>3</sup> Le PALÉE 2005-2008 peut être consulté au [www.cdec-centrenord.org](http://www.cdec-centrenord.org) sous l'onglet *Études*.

priorités identifiés. De plus, il établit des indicateurs mesurant l'atteinte des résultats et l'impact des activités de la CDÉC sur le développement économique local.

En plus d'être un outil de planification triennal, qui fut mis à jour régulièrement via les plans annuels de la CDÉC Centre-Nord, le PALÉE 2005-2008 s'est aussi avéré un véritable outil de réflexion stratégique mobilisatrice, utile dans l'orientation du développement socio-économique de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Ce document a indiqué la voie à de nombreux projets d'entreprises collectives ou privées ainsi que les enjeux prioritaires du développement et de l'aménagement du territoire.

### 3. UN PLAN BASÉ SUR LA CONSULTATION ET LA CONCERTATION

Dans la préparation de son PALÉE 2005-2008, la CDÉC Centre-Nord a adopté une démarche basée sur la consultation et la concertation. Un comité d'orientation composé de la direction générale et de membres du Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord ainsi que de représentants de l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension et d'Emploi-Québec a orienté les travaux du PALÉE 2005-2008.<sup>4</sup> Ce comité a recommandé au Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord<sup>5</sup> des objectifs et des stratégies face aux enjeux de développement identifiés dans le diagnostic. Ce processus de planification stratégique en développement économique communautaire s'est déroulé comme suit :

- ✓ Printemps 2003 : Constitution d'un groupe de travail sur les portraits de quartier<sup>6</sup> composé de représentants de la CDÉC Centre-Nord, de l'Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, de la Ville de Montréal, du Ministère de l'Immigration de des Communautés culturelles et du CLSC Villeray. Élaboration d'un portrait pour chacun des quartiers ainsi que d'un atlas de l'arrondissement : profil démographique, activité économique, éducation, santé et bien-être de la population, environnement urbain.
- ✓ Octobre 2004 : Diffusion des portraits de quartier et de l'atlas de l'arrondissement sous forme d'un cd-rom avec version imprimable, ainsi que via les sites Web de la CDÉC Centre-Nord et de l'Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension<sup>7</sup>.

---

<sup>4</sup> Les membres du comité d'orientation étaient Louis Bénard (commissaire au développement économique de l'Arrondissement et administrateur), Delfino Campanile (délégué CSN et administrateur), Daniel Fecteau (directeur général du CLSC Parc-Extension et administrateur), Dominique Larche (responsable du projet et administratrice), Clémence Legros (dirigeante d'entreprise et administratrice), Marguerite Orban (directrice du module Emploi-Québec du CLE Saint-Michel et administratrice sans droit de vote), Anie Samson (conseillère municipale), Denis Sirois (directeur général et administrateur sans droit de vote).

<sup>5</sup> Les membres du Conseil d'administration étaient : Louis Bénard (Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension), Denis Bernier (Caisse de l'Ouest-de-Villeray), Martine Bouchard (Emploi-Jeunesse), Claude Bricault (Journal Saint-Michel), Delfino Campanile (CSN), William Cusano (député), Elisabeth Dembil (CLAM), Mary Deros (conseillère municipale), Robert Dion (Dynamo théâtre), Geneviève Ducharme (Héberjeune de Parc-Extension), Jean Etoulem (Micro-Recyc-Coopération), Daniel Fecteau (CLSC Parc-Extension), Christian Houle (FTQ), Benoît Lacroix (Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension), Dominique Larche (CDÉC Centre-Nord), Serge Laverdière (résident), Elsie Lefebvre (députée), Clémence Legros (CL Communication), Lise Létourneau (résidente), Sergine Lévesque (Développement économique Canada), Louise Meunier (Centre Gabrielle-Roy), Farida Meziane (Maison des jeunes par la Grand'porte), Marguerite Orban (CLE Saint-Michel), Robert Racine (CPE Lieu des tout petits), Denis Sirois (CDÉC Centre-Nord), Marc Sougavinski (CSSS Côte-des-Neiges – Métro – Parc-Extension), André Thouin (La Rêvothèque), Nizam Uddin (résident).

<sup>6</sup> Les membres du Groupe de travail sur les portraits de quartier étaient : Danielle de Coninck (Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension), Dominique Larche (CDÉC Centre-Nord), Benoît Van de Walle (Ville de Montréal), Anna Maria Fiore (Ville de Montréal), Sylvain Larouche (CLSC Villeray), Marie Vaillancourt (Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration).

<sup>7</sup> Ces portraits et ces atlas peuvent être consultés au [www.cdec-centrenord.org](http://www.cdec-centrenord.org) sous l'onglet *Études et documents*.

- ✓ Novembre 2004 : Tenue d'un forum sur le diagnostic socio-économique de l'arrondissement. Participation d'une cinquantaine de professionnels en employabilité et développement communautaire, gens d'affaires, citoyens et partenaires institutionnels. Identification des forces et faiblesses ainsi que des enjeux du territoire. Rédaction d'un diagnostic socio-économique de l'arrondissement, lequel a servi d'assise au PALÉE 2005-2008.
- ✓ Juin 2005 : Consultation des membres et partenaires de la CDÉC Center-Nord relative à une version préliminaire du PALÉE 2005-2008. Participation de plus de cinquante (50) intervenants, partenaires institutionnels, entrepreneurs et citoyens. Validation des enjeux, objectifs et stratégies du PALÉE 2005-2008.
- ✓ Septembre 2005 : Adoption du PALÉE 2005-2008 par les membres de la CDÉC Centre-Nord réunis en assemblée générale spéciale.
- ✓ Octobre 2005 : Ratification du PALÉE 2005-2008 par le Conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension lors de sa séance d'octobre 2005.

#### 4. UN PLAN INSCRIT DANS LE CONTEXTE RÉGIONAL ET NATIONAL

L'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension présente des réalités socio-économiques complexes. Ces réalités sont étroitement liées à celles de la ville de Montréal, lesquelles s'inscrivent dans un contexte québécois et canadien encore plus large.

En ce sens, la CDÉC Centre-Nord a recherché la cohérence et la complémentarité avec les partenaires publics et a tenu compte de leurs plans et politiques :

- ✓ Dans son énoncé *Vision 2025*, la Communauté métropolitaine de Montréal mettait le *cap sur le monde* et entend *bâtir une communauté compétitive, solidaire et responsable*.
  - L'efficacité et l'interconnexion des réseaux de transport.
  - L'offre d'un cadre de vie exceptionnel par un aménagement de qualité.
  - La sensibilisation de la population à la protection de l'environnement.
  - La reconnaissance internationale du dynamisme culturel et de l'ouverture sur le monde.
  - La force du partenariat entre les acteurs du développement.
  - La participation des citoyens aux prises de décision.
- ✓ Dans son plan quinquennal de développement 2005-2010 intitulé *Innover pour se développer*, la Conférence régionale des élus de Montréal proposait :
  - Un développement économique solidaire.
  - Une communauté de savoirs et de culture.
  - Une participation citoyenne active.
  - Un environnement et un milieu de vie de qualité.
- ✓ Dans sa *Stratégie de développement économique 2005-2010 : réussir@montréal*, la Ville de Montréal entendait faire son développement économique dans un esprit de développement durable et en renforçant sa vocation de ville ouverte, cosmopolite, démocratique, agréable à vivre et sécuritaire par :
  - L'amélioration de l'environnement d'affaires.
  - Le renforcement du savoir, de l'innovation et des grappes industrielles.
  - La consolidation et le développement du secteur culturel.
  - L'amélioration de la qualité des milieux de vie.
  - L'affirmation du positionnement international de Montréal.
- ✓ Dans sa *Politique de développement culturel*, la Ville de Montréal a positionné la culture au cœur de l'avenir de Montréal par :
  - L'accès des citoyens aux arts et à la culture.
  - L'amélioration de la qualité du cadre de vie.
  - Le soutien aux arts et aux artistes.
  - La pérennité des institutions culturelles et des grands événements.
  - Le développement des équipements culturels.

- Le rayonnement international de Montréal.
- ✓ Le *Sommet de Montréal de 2002* a amené à la Ville de Montréal à mettre à profit la dynamique et les expériences existantes ainsi que les pratiques de développement économique communautaire existantes. Le Sommet de Montréal a reconnu la contribution des CDÉC de Montréal, dont la CDÉC Centre-Nord.
- ✓ Dans son *Plan d'affaires*, l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension priorisait le développement économique par :
  - L'offre d'un service d'urbanisme efficace et de qualité.
  - La qualité de l'habitabilité du cadre bâti.
  - L'aménagement du territoire selon les aspirations et besoins des citoyens et entreprises.
  - L'amélioration du milieu de vie.
  - Le développement social et économique.
- ✓ Dans son *Plan d'urbanisme*, l'Arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension privilégiait :
  - La qualité des milieux de vie.
  - La consolidation du transport collectif.
  - La mise en valeur et la consolidation de zones d'emplois dynamiques.
  - La valorisation du paysage urbain et de la qualité architecturale.
  - L'amélioration de la qualité de l'environnement.
- ✓ Dans *Plan d'action annuel 2005-2006* (et dans ceux qui ont suivi), Emploi-Québec mettait de l'avant :
  - La participation au marché du travail du plus grand nombre possible de personnes.
  - L'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises.
  - L'amélioration de la prestation de services à la population.
- ✓ Dans sa *Loi contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, le gouvernement du Québec déployait un plan qui, en matière de main-d'œuvre, visait :
  - Le financement d'activités favorisant l'innovation et les nouvelles approches.
  - Le soutien aux interventions visant les personnes sans emplois depuis longtemps ainsi que les clientèles éprouvant des difficultés d'insertion socioprofessionnelle.
  - Des interventions à long terme pour les personnes éloignées du marché du travail.
  - Des interventions ciblées dans les entreprises du secteur de l'habillement.
  - Le soutien aux entreprises d'économie sociale.
- ✓ Dans son *Budget des dépenses 2005-2006* (et dans ceux qui ont suivi), Développement économique Canada visait essentiellement à :
  - Accroître la position concurrentielle des PME.
  - Améliorer la capacité de prise en main du développement par le milieu.
  - Améliorer l'environnement économique ainsi que les infrastructures collectives.

## 5. UN PLAN EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS DE LA COMMUNAUTÉ

Les orientations, stratégies et recommandations présentées par le PALÉE 2005-2008 s'appuient sur les consultations menées auprès des membres et partenaires. Elles correspondent aux besoins et aux aspirations exprimées par la communauté et visaient à contribuer au développement de celle-ci.

Ainsi, au terme de ses consultations auprès de ses membres et partenaires, après la prise en compte des orientations des acteurs régionaux et nationaux, la CDÉC Centre-Nord a retenu les orientations et les stratégies suivantes pour son PALÉE 2005-2008 :<sup>8</sup>

- ✓ La concertation entre les différents acteurs du développement économique de l'arrondissement :
  - Mobiliser les acteurs et la population autour du développement économique communautaire.
  - Renforcer l'arrimage entre les partenaires et acteurs socio-économiques.
  - Stimuler la concertation et la mobilisation pour favoriser l'émergence de projets structurants ainsi que de projets d'intégration des communautés culturelles.
- ✓ La communication avec les acteurs du milieu et la population.
  - Sensibiliser nos partenaires à l'importance de partager l'information pour mieux réaliser nos mandats respectifs.
  - Faire connaître les outils et les services disponibles pour le développement de l'arrondissement.
  - Évaluer et répondre aux besoins d'information stratégique.
  - Mettre en valeur la mission et les services de la CDÉC ainsi que les retombées du développement économique communautaire.
  - Participer à la promotion de l'arrondissement et des opportunités de développement.
- ✓ L'intégration des communautés culturelles à la vie socio-économique de l'arrondissement.
  - Identifier, en collaboration avec les leaders locaux, les réseaux, les besoins ainsi que les problématiques auxquelles font face les communautés culturelles.
  - Favoriser l'entrepreneuriat des communautés culturelles de l'arrondissement.
- ✓ L'insertion socioprofessionnelle des résidents.
  - Soutenir les initiatives locales en employabilité.
  - Favoriser la concertation et le réseautage entre tous les acteurs préoccupés par le développement de la main-d'œuvre.
  - Promouvoir et faciliter le développement des compétences.
  - Promouvoir les services locaux en développement de la main-d'œuvre.
- ✓ Le développement de l'entrepreneuriat privé et collectif.
  - Susciter l'entrepreneuriat dans l'arrondissement.
  - Appuyer les promoteurs dans leur projet de démarrage d'une entreprise.
- ✓ La productivité et la compétitivité des entreprises.
  - Soutenir la consolidation et l'expansion des entreprises existantes, particulièrement les entreprises du secteur manufacturier et du secteur tertiaire moteur de 25 employés et moins.
  - Soutenir la relève entrepreneuriale.
  - Aider les entrepreneurs à accroître la productivité et la compétitivité de leur entreprise, particulièrement dans les secteurs manufacturier et tertiaire moteur.
- ✓ La diversification des secteurs d'activité économique.
  - Cibler, en collaboration avec l'Arrondissement, des créneaux de développement en fonction des spécificités du territoire.
  - Consolider et susciter l'implantation d'entreprises dans les créneaux identifiés.

Enfin, le PALÉE 2005-2008 est conforme aux modalités des ententes convenues avec la Ville de Montréal, Emploi-Québec et Développement économique Canada ainsi qu'aux attentes significatives par l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension.

---

<sup>8</sup> Voir le PALÉE 2005-2008 au [www.cdec-centrenord.org](http://www.cdec-centrenord.org), sous l'onglet Études

## 6. UN PLAN POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Par ailleurs, en concertation avec ses partenaires en développement de la main-d'œuvre, la CDÉC Centre-Nord a émis des recommandations à Emploi-Québec, lesquelles ont aussi guidé ses actions et ses représentations en ce domaine.

La CDÉC Centre-Nord a appuyé et contribué au développement de projets visant les clientèles jugées prioritaires, soit les personnes éloignées du marché du travail, les nouveaux arrivants, les membres des communautés ethnoculturelles et des minorités visibles, les responsables de famille monoparentale, les femmes, les jeunes de 16 à 35 ans, les personnes en situation d'isolement social, les personnes handicapées, les décrocheurs scolaires, les personnes sans emploi âgées de 45 ans et plus, les travailleurs mis à pied dans le secteur manufacturier ainsi que les travailleurs occupant un emploi précaire. Ses actions ont notamment visé à :

- ✓ Consolider les ressources et services répondant aux besoins en employabilité afin d'assurer la continuité des activités et des services offerts à la population.
- ✓ Augmenter l'accès à une démarche d'orientation professionnelle pour les adultes qui veulent intégrer le marché du travail, se réorienter ou qui détiennent un emploi précaire.
- ✓ Développer des programmes de formation qualifiante et des projets visant le développement des compétences.
- ✓ Développer des actions particulières pour les groupes défavorisés en partenariat avec les organismes d'employabilité, les institutions de formation et les entreprises.
- ✓ Améliorer les niveaux d'alphabétisation, de francisation, de scolarité et de compétences professionnelles.
- ✓ Augmenter les services de maintien en emploi.
- ✓ Renforcer le suivi et l'accompagnement des personnes en processus d'intégration à l'emploi, en favorisant ainsi de meilleurs résultats quant au maintien en emploi.
- ✓ Développer des liens entre les employeurs et les chercheurs d'emploi.
- ✓ Soutenir l'expérimentation, l'innovation, le développement de nouvelles façons de faire, les nouvelles approches en vue d'offrir des services adaptés.
- ✓ Appuyer la concertation des organismes de développement de la main-d'œuvre du territoire.

La CDÉC Centre-Nord a aussi fait des représentations auprès des décideurs publics afin que l'offre de services publics de développement de la main-d'œuvre soit renforcée. Ces représentations ont, entre autres, visé à :

- ✓ Consolider les ressources et services existants répondant aux besoins des clientèles.
- ✓ Développer des services adaptés aux clientèles éloignées du marché du travail.
- ✓ Maintenir et augmenter le Budget d'initiatives locales (BIL).
- ✓ Créer un Fonds pour le développement des initiatives locales conçu pour répondre aux besoins plus spécifiques des clientèles éloignées du marché du travail.
- ✓ Favoriser l'assouplissement des normes, critères et échéanciers pour s'adapter aux besoins.
- ✓ Soutenir les activités de recherche et développement des OBNL et poursuivre le soutien aux activités de formation des intervenants.
- ✓ Financer les organismes pour qu'ils puissent offrir le suivi et l'accompagnement nécessaires aux participants qui arrivent au terme de leur programme et qui n'ont pas encore trouvé un emploi ou une formation.
- ✓ Développer et financer davantage la formation qualifiante adaptée pour qu'elle réponde aux besoins des clients et des entreprises de l'arrondissement.

## PARTIE C

### PALÉE 2005-2008 : CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

#### 1. CONCERTATION INTERSECTORIELLE ET MULTI-RÉSEAUX

- ✓ Regroupement de développement de Villeray (RDV)
  - Collaboration à l'organisation du *Forum social de Villeray*, qui a rassemblé 250 intervenants et citoyens et a permis d'établir 50 pistes d'actions visant diverses dimensions, dont : revenu, logement, alimentation, loisirs, sécurité urbaine, aménagement, emploi et entrepreneuriat. Implication dans les comités suivants : coordination, orientation de la planification stratégique, portrait sociodémographique, planification des ressources communautaires, Villeray-dans-l'Est, plan de communication, mise en place des mécanismes de réalisation. Appui au projet de rapprochement des communautés culturelles.
- ✓ Vivre Saint-Michel en Santé (VSMS)
  - Contribution au déploiement du Chantier de revitalisation urbaine et sociale de Saint-Michel : appui au développement stratégique du projet, alimentation en données et statistiques, animation d'un comité d'action. Implication dans les clubs de partenaires suivants : services commerciaux (Oser Jarry) et revenu. Contribution à la mise sur pied d'une corporation ayant pour mission la stimulation de l'activité immobilière sur la rue Jarry.
  - Implication dans la redéfinition du mode de fonctionnement et des règlements afin que les modes de gouvernance et d'intervention répondent plus adéquatement à la nouvelle dynamique du quartier et du milieu communautaire.
- ✓ Parc-Extension quartier en santé (PEQS)
  - Implication dans les comités suivants : francisation, communication, organisation du Forum citoyen.
  - Participation aux travaux de redéfinition de la gouvernance et du mode de fonctionnement en vue de renforcer le caractère intersectorielle et multi-réseaux de cette table de quartier.

#### 2. CONCERTATION SECTORIELLE

- ✓ Villeray
  - Table enfance-famille de Villeray : Contribution à un diagnostic des besoins existants pour les enfants, parents, intervenants et organisations.
  - Groupe d'action en santé mentale de Villeray : Appui à la mobilisation des usagers et réalisation de projets.
  - Planification communautaire jeunesse de Villeray : Participation à la rédaction d'une planification communautaire pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes de 16-35 ans du quartier.
- ✓ Saint-Michel
  - Planification communautaire jeunesse : Contribution à l'élaboration d'un plan d'action concerté visant à prévenir le décrochage scolaire et augmenter le taux d'obtention d'un diplôme ainsi qu'à mettre en place un continuum de services d'intégration socioprofessionnelle pour les jeunes de 16 à 35 ans en arrimant le plan d'action jeunesse de Saint-Michel et le futur Carrefour jeunesse-emploi.

- ✓ Parc-Extension
  - Regroupement en aménagement de Parc-Extension (RAMPE) : Appui à la réalisation du plan d'action. Contribution à la réflexion du RAMPE relativement à la requalification de l'ancienne gare de triage d'Outremont par l'Université de Montréal. Implication dans l'organisation d'activités de sensibilisation à la propreté et aux bonnes pratiques écologiques à l'intention des commerçants.
  - Table enfance-famille de Parc-Extension : Appui aux projets menés par les organismes communautaires offrant des services intégrés en périnatalité et en petite enfance à des familles vivant en contexte de vulnérabilité. Collaboration à l'établissement d'un partenariat avec l'école Camille-Laurin relatif à un projet de lecture interactive facilitant l'apprentissage du Français à l'intention des enfants des nouveaux arrivants.
  - Table de concertation Femmes de Parc-Extension : Collaboration à l'organisation d'une formation s'adressant aux intervenants et portant sur les problèmes vécus par les femmes immigrantes dans leur intégration socioprofessionnelle. Implication dans l'organisation d'ateliers relatifs à la sécurité des femmes et à la prévention de la violence conjugale. Appui à la mise en place d'un projet de réseautage visant à faciliter le rapprochement des femmes immigrantes vers la communauté et le marché du travail.

### 3. CONCERTATION EN DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE

- ✓ Coordination des travaux de la Table de concertation et d'action en employabilité de Centre-Nord: et de ses comités :
  - Organisation d'un forum communautaire sur les clientèles éloignées du marché du travail, lequel a réuni les organismes et les institutions publiques œuvrant dans le domaine de l'employabilité et du développement de l'emploi. Élaboration d'un plan d'action concerté visant à intensifier l'intervention auprès des clientèles éloignées du marché du travail présentes sur le territoire. Développement d'un projet de concertation inter-réseaux pour l'insertion des clientèles éloignées du marché du travail, dont le financement demeure à conclure.
  - Livraison d'un avis au module Emploi Québec du Centre local d'emploi Saint-Michel sur les clientèles prioritaires.
  - Organisation d'ateliers de formation à l'intention des conseillers en emploi actifs dans le territoire : les dimensions de la personnalité, la communication orientée vers les solutions, le counselling d'emploi et la résilience, la valorisation de la diversité ainsi que l'intervention en situation de crise.
  - Mise à jour et diffusion sur le site Web de la CDÉC Centre-Nord ainsi qu'en version imprimée du cahier des membres ainsi que d'une carte et d'un tableau des ressources et services offerts dans l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension.
  - Émission de recommandations au Forum Social de Villeray en lien avec la préparation du plan d'action 2007-2010 préparé par le Regroupement de développement de Villeray.
- ✓ Mise à jour de l'État de situation des jeunes de Centre-Nord – besoins des jeunes et avenues possibles de développement des services en employabilité : coordination d'un groupe de rédaction composé d'organismes en employabilité et du module Emploi-Québec du CLE Saint-Michel. Diffusion sur le site Web de la CDÉC Centre-Nord ainsi qu'en version imprimée.<sup>9</sup>
- ✓ Contribution à la mise en place du Carrefour jeunesse emploi (CJE) Centre-Nord :
  - Participation à un collectif composé de nombreux organismes en employabilité des 3 quartiers qui a obtenu en juin 2006 du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille le mandat d'implanter un Carrefour jeunesse emploi de type décentralisé dans le territoire.<sup>10</sup> Depuis son ouverture au printemps 2007, ce CJE offre, à partir de trois (3)

<sup>9</sup> Voir cet état de situation au [www.cdec-centrenord.org](http://www.cdec-centrenord.org), sous l'onglet Études.

<sup>10</sup> Ce collectif était composé des organismes suivants : Carrefour de liaison et d'aide multiethnique, CDÉC Centre-Nord, Centre génération emploi, Coalition jeunesse de Parc-Extension, Emploi-Jeunesse,

- points de service situés dans chacun des quartiers, des services intégrés et adaptés d'insertion socioéconomique aux jeunes de 16 à 35 ans, en complémentarité avec les services déjà offerts par les organismes du territoire.
- Avant la création du CJE Centre-Nord, collaboration à la préparation et à la réalisation des plans d'action des carrefours jeunesse emploi responsables du programme Défi de l'entrepreneuriat jeunesse dans les quartiers Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension.
- ✓ Contribution à la Table régionale pour le développement de l'emploi des personnes sourdes, laquelle regroupe notamment le CAMO Personnes handicapées et l'Office des personnes handicapées.
    - Animation du comité de coordination et implication dans les comités s'intéressant aux problématiques suivantes : identification des barrières dans les services de main-d'œuvre, mise sur pied d'une formation en mécanique, accès aux services d'interprétariat.
    - Participation à la mise d'un projet de développement de l'employabilité des personnes sourdes.
    - Clarification et diffusion des règles visant la prise en charge des frais d'interprétation par Emploi-Québec dans le cadre de la recherche d'un emploi.
    - Bonification des informations contenues dans la trousse distribuée aux employeurs par Emploi-Québec.
  - ✓ Coordination du comité Revenu du Chantier de revitalisation urbaine et sociale du quartier Saint-Michel :
    - Démarrage d'un projet de démarchage auprès des entreprises du quartier afin de promouvoir l'embauche locale et établir des modes de collaboration entre les employeurs et les organismes du quartier.
    - Développement d'une formation de commis de commerce en alimentation d'une durée de 20 semaines, en collaboration avec Emploi-Québec, la Commission scolaire de Montréal et le Centre de formation de l'alimentation et du commerce du Québec.
    - Organisation de deux (2) rendez-vous de l'emploi et de la formation permettant à des employeurs montréalais d'envergure ainsi qu'à des organismes et institutions actifs dans le domaine de l'emploi d'être en relation avec des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi ou d'une formation.
  - ✓ Mise sur pied et coordination d'une table réunissant les trois (3) Centres de santé et de services sociaux (CSSS) du territoire<sup>11</sup> afin de développer et réaliser un plan de promotion des professions et métiers liés à la santé et de promouvoir l'embauche locale.

#### **4. CONCERTATION RÉGIONALE**

- ✓ Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'île de Montréal (CCIEIM) :
  - Comité sur les enjeux économiques : Contribution à positionner les enjeux de développement socioéconomiques de l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension dans le plan d'action de la CCIEIM, notamment la requalification de la carrière Saint-Michel, la revitalisation de la rue Jarry dans Saint-Michel, la mise en valeur du périmètre voisin de la gare d'Outremont ainsi que la réfection des vieux édifices industriels.
  - Chapitre local : Promotion des activités de la chambre afin d'accroître la participation des entreprises locales à ce réseau régional. Organisation d'un événement de réseautage

---

Hébergeur de Parc-Extension, L'Enjeu : cap sur l'emploi, Maison des jeunes par la Grand'porte, Motivation jeunesse, Objectif Jeunesse, Table de concertation jeunesse Villeray – Petite-Patrie, et Vivre Saint-Michel en santé.

<sup>11</sup> CSSS Cœur-de-l'Île, CSSS Saint-Michel – Saint-Léonard, CSSS de la Montagne.

- réunissant les gens d'affaires ainsi que les représentants des organismes de soutien et des institutions publiques du territoire.
    - Collaboration à la préparation d'un plan de requalification des vieux immeubles industriels, notamment ceux de l'industrie du vêtement, du territoire.
- ✓ Table des partenaires socio-économiques de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension et Ahuntsic – Cartierville<sup>12</sup> :
  - Contribution aux travaux visant l'harmonisation des actions menées par les partenaires auprès des propriétaires et dirigeants d'entreprises.
  - Organisation d'un événement d'information à l'intention des entreprises du secteur de l'habillement ainsi qu'un atelier portant sur la gestion de la propriété intellectuelle.
- ✓ Comité des partenaires du Ministère de l'immigration et des communautés culturelles :
  - Contribution à la préparation et à la réalisation du plan d'action régional.
  - Organisation, en collaboration avec la CDÉC Ahuntsic – Cartierville, d'un colloque sur les meilleures pratiques de gestion de la diversité ethnoculturelle.
- ✓ Collectif des CDÉC et aux CLD de l'Est de Montréal<sup>13</sup> :
  - Développement d'une série d'activités de formation à l'intention des gens d'affaires et des promoteurs de l'Est de Montréal.
  - Organisation du volet local du Concours québécois en entrepreneurship pour le district Est de l'île de Montréal.
- ✓ Partenariat CDÉC Centre-Nord – SAJE Montréal-Métro en matière de préparation de la relève entrepreneuriale :
  - Sensibilisation des jeunes entrepreneurs relativement à la reprise d'une entreprise.
  - Sensibilisation des propriétaires d'entreprises relativement à la préparation d'une relève.
  - Programmes de formation à l'intention des repreneurs et des propriétaires d'entreprises.

## 5. INDUSTRIE CULTURELLE LOCALE

- ✓ Conseil de développement culturel de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension (CDCVSMPE) :
  - Soutien à la préparation d'un nouveau plan stratégique visant le développement associatif et la mobilisation du milieu culturel du territoire. Élaboration d'un portrait de l'activité culturelle, évaluation des besoins des organismes et entreprises du milieu, identification des moyens à privilégier.
  - Démarchage afin de préserver la vocation culturelle de l'édifice Jean-Marie-Gauvreau (911 Jean-Talon Est).
- ✓ Colloque Montréal, métropole culturelle :
  - Participation à un comité de travail composé de CDÉC de Montréal<sup>14</sup> et du Chantier de l'économie sociale qui a proposé la mise en place par le gouvernement du Québec de deux (2) fonds en lien avec l'économie sociale : un fonds de soutien aux initiatives d'économie sociale en culture et un fonds d'investissement en immobilier.

<sup>12</sup> Cette table regroupe des agents de développement économique des deux CDÉC du territoire, des conseillers aux entreprises d'Emploi-Québec, du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, et de Développement économique Canada, des spécialistes du Regroupement canadien de technologie, de Transformation Alimentaire Québec et du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherche du Canada, des commissaires au développement économique des deux arrondissements du territoire

<sup>13</sup> Ce collectif regroupe : CDÉC Ahuntsic – Cartierville, Rosemont – Petite-Patrie, CDEST, Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles, Saint-Léonard et Centre-Nord ainsi que les CLD de Montréal-Nord et d'Anjou.

<sup>14</sup> Ces CDÉC sont : Ahuntsic – Cartierville, Rosemont – Petite-Patrie, CDEST, Plateau-Mont-Royal – Centre-Sud, RESO et Centre-Nord.

- Contribution à la mise sur pied d'une coalition pour des quartiers culturels, laquelle réunit des organismes culturels montréalais, des regroupements d'entreprises, les CDÉC de Montréal et le Chantier de l'économie sociale afin de promouvoir l'investissement public dans les projets locaux de développement culturel.

## 6. PROJETS STRUCTURANTS

- ✓ Requalification de la carrière Saint-Michel :
  - Contribution aux travaux de la Table de concertation mise sur pied par le maire de Montréal et qui a pour mandat d'évaluer le projet de requalification de la carrière Saint-Michel actuellement en développement par un promoteur immobilier.<sup>15</sup>
  - Coordination d'un comité de travail ayant pour objectif de développer un plan concerté relatif à la main-d'œuvre et visant tant l'ouverture (environ 1300 emplois) que le renouvellement annuel du personnel (estimation de 500 à 600 emplois par année).
  - Coordination d'un comité de Vivre Saint-Michel en santé relatif à la mise en place d'un plan concerté de préparation et d'embauche de la main-d'œuvre locale par les commerçants qui s'installeront éventuellement dans ce complexe.
- ✓ Revitalisation de la rue Jarry dans le quartier Saint-Michel :
  - Contribution aux travaux et actions d'Oser Jarry, un groupe de travail composé de promoteurs et d'intervenants du quartier Saint-Michel impliqués dans la revitalisation de la rue Jarry Est.<sup>16</sup> Proposition d'une vision de la relance commerciale et résidentielle sur la rue Jarry Est et production d'un plan directeur pour cette artère.
- ✓ Requalification de l'ancienne gare de triage d'Outremont par l'université de Montréal :
  - Collaboration avec l'université de Montréal, l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension et les acteurs du quartier Parc-Extension (dont le Regroupement en aménagement de Parc-Extension et le Comité d'action de Parc-Extension) afin d'améliorer le projet et d'en rehausser les retombées positives pour les quartiers Parc-Extension et Villeray.
  - Présentation d'un mémoire devant l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) demandant à ce que le projet soit redéfini dans une perspective métropolitaine, plutôt que locale et tournée vers l'arrondissement d'Outremont, et de manière à désenclaver le quartier Parc-Extension, tant sur le plan urbanistique que socioéconomique. Engagement à travailler en collaboration avec l'Université de Montréal pour élaborer des programmes de préparation à l'emploi favorisant l'embauche des résidents de l'arrondissement Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension, à soutenir les entreprises en démarrage formées par les chercheurs, qui viendront s'installer dans la zone industrielle Beaumont et à collaborer avec les différents intervenants de l'arrondissement Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension tels les milieux communautaires, privés et publics ainsi que la population dans le but de dégager une vision commune et de faire une planification stratégique concertée.
  - Réflexion en cours sur la mise en valeur de la zone industrielle Beaumont et des artères principales voisines telles les rues Parc, Jean-Talon et Ogilvy. Cette réflexion porte notamment sur le potentiel d'essaimage technologique en lien avec le projet de l'Université de Montréal.

<sup>15</sup> Cette table réunit des représentants de la ville de Montréal, de l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, d'Emploi-Québec, de Services Canada, de Vivre Saint-Michel en santé, des milieux communautaires et d'affaires, de la Commission scolaire de Montréal, de la CDÉC Centre-Nord ainsi que du promoteur Smart Centers.

<sup>16</sup> Oser Jarry réunit Vivre Saint-Michel en santé, Aliment'Action, le Journal Saint-Michel, le CSSS Saint-Léonard – Saint-Michel, le Cirque du Soleil, TOHU la Cité des arts du cirque, le Groupe conseil en développement de l'habitation CDH, la Caisse d'économie solidaire, le Centre d'expertise sur les matières résiduelles, le CPE populaire Saint-Michel, l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension et la CDÉC Centre-Nord.

- Appui à la démarche menée par le Comité d'action de Parc-Extension (CAPE) afin de mobiliser les citoyens du quartier Parc-Extension autour du projet de la gare de triage d'Outremont. Le but poursuivi est de s'assurer que les citoyens soient représentés pour l'élaboration de la planification stratégique de la zone Beaumont dans Parc-Extension.
- ✓ École communautaire Louis-Joseph-Papineau :
  - Animation de la concertation réunissant la Commission scolaire de Montréal, l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension et Vivre Saint-Michel en Santé ayant pour but de transformer cette polyvalente en école communautaire et d'améliorer l'offre de plateaux culturels et sportifs dans le quartier Saint-Michel.
- ✓ Villeray-dans-L'est :
  - Contribution à un projet mené par le Regroupement de développement de Villeray et des organismes de Villeray afin de pourvoir le secteur Est de ce quartier d'un point de services communautaires.
- ✓ Associations de commerçants :
  - Accompagnement des gens d'affaire de la rue Jean-Talon dans Saint-Michel dans la mise sur pied d'une association du Petit Maghreb.
  - Accompagnement des commerçants de la rue Jean-Talon dans le quartier Parc-Extension dans la relance de leur association.
  - Appui au Regroupement des gens d'affaires de la rue Charland.
  - Élaboration en cours, avec l'agence Convercité, d'un plan visant plusieurs artères commerciales présentant un bon potentiel de mobilisation dont la rue Jean-Talon dans Parc-Extension et la rue Jean-Talon dans Saint-Michel.
- ✓ Mise en valeur d'un terrain vacant situé à proximité de l'autoroute Métropolitaine et de Papineau :
  - Accompagnement d'un collectif réunissant des groupes écologistes montréalais et nationaux dans l'élaboration d'une Maison de l'environnement. Les promoteurs réaliseront plutôt ce projet au centre-ville de Montréal.
  - Accompagnement d'un groupe d'acteurs du développement social dans le développement d'un projet de complexe agro-alimentaire. Faute d'appui des décideurs publics, les promoteurs ont renoncé à ce projet.
- ✓ Réseau montréalais de vélos libre-service :
  - Contribution à un collectif composé des CDÉC de Montréal, du Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) et du Conseil d'économie sociale de Montréal (CESIM) afin de développer un réseau montréalais de vélos libre-service en collaboration avec la Ville de Montréal et Stationnement Montréal.

## **7. RÉSEAU DE RESSOURCES DE 2<sup>e</sup> LIGNE**

- ✓ Constitution d'un réseau de ressources de 2<sup>e</sup> ligne existantes actives dans le développement des entreprises du territoire, notamment : Banque de développement du Canada (BDC), Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), Centre financier aux entreprises Desjardins, Développement économique Canada (DEC), Emploi-Québec, Ministère de Développement économique, de l'Industrie et de l'Exportation du Québec (MDEIE), Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherche du Canada (PARI – CNRC), Réseau canadien de technologie (RCT).
- ✓ Création avec les CDÉC Ahuntsic – Cartierville, Rosemont – Petite-Patrie, Centre-Sud – Plateau-Mont-Royal, RESO et CDEST, ainsi qu'avec le Réseau d'investissement social du Québec, d'une co-entreprise spécialisée dans l'offre de services de 2<sup>e</sup> ligne aux entreprises

sociales existantes. En raison du retrait de Développement économique Canada, principal partenaire financier, les activités de ce service ont été interrompues.

- ✓ Appui au Chantier de l'économie sociale dans ses démarches dans l'obtention du mandat de gestion de la Fiducie de l'économie sociale, un fonds de capital patient doté d'une enveloppe budgétaire de 30 millions de dollars sur 5 ans.

## **8. NOUVEAUX OUTILS DE FINANCEMENT**

- ✓ La CDÉC Centre-Nord et la SOLIDE de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension ont adopté un accord de jumelage ayant pour effet de créer les Fonds locaux Centre-Nord. Ce jumelage permet une offre unifiée aux entreprises du territoire et simplifie les procédures administratives et décisionnelles.

Au cours des prochains mois, ce jumelage sera renforcé par l'ajout d'un troisième volet, le FDEM. Ce fonds, dont les CDÉC de Montréal sont actionnaires, est appelé à redéfinir son positionnement auprès des PME montréalaises.

- ✓ La CDÉC Centre-Nord a mis sur pied, à partir de son Fonds d'économie sociale, un Budget de réalisation d'initiatives communautaires (BRIC). Ce budget accorde une subvention non-récurrente maximale de 5 000 \$ aux organismes souhaitant initier une démarche de pré-entrepreneuriat collectif, de vitalité associative, de développement de nouvelles pratiques sociales et économiques, de réalisation d'une activité mobilisatrice visant son ancrage dans le milieu, ou de développement de l'autonomie financière.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord collabore avec Vivre Saint-Michel en santé, Filaction et le Cirque du Soleil afin de mettre sur pied un nouvel outil financier en appui à la revitalisation commerciale dans Saint-Michel.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord collabore avec la Caisse populaire Cité-du-Nord au lancement d'un fonds visant le démarrage de nouvelles entreprises par les jeunes du territoire.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord collabore avec Filaction dans la mise sur pied d'un fonds dédié aux membres des communautés noires souhaitant démarrer une entreprise dans le territoire.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord a appuyé la mise sur pied de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale.

## PARTIE D

### PALÉE 2005-2008 : SERVICES AUX ENTREPRISES ET AUX ORGANISMES<sup>17</sup>

#### 1. SERVICES CONSEILS AUX PROMOTEURS ET DIRIGEANTS D'ENTREPRISES

La CDÉC Centre-Nord a offert aux promoteurs et dirigeants des entreprises à but lucratif et aux entreprises sociales du territoire une variété de services-conseils :

- ✓ Service d'accueil et d'information,
- ✓ Évaluation des besoins de ces entrepreneurs.
- ✓ Information sur l'offre de services de la CDÉC et de ses partenaires.
- ✓ Référence vers les services internes ou externes appropriés.
- ✓ Accès à un centre de ressources documentaires ainsi qu'à une salle de travail multiservices.

<b>Accueil et orientation des promoteurs et dirigeants</b>	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Total
Accueil d'entreprises à but lucratif	426	131	50	607
Accueil d'entreprises d'économie sociale	48	23	17	88
Accueil d'entreprises recrutes	61	50	4	115
Rencontres d'orientation ou de diagnostic	237	53	16	306

La CDÉC Centre-Nord a orienté prioritairement ses actions vers les entreprises du secteur manufacturier et tertiaire moteur de 25 employés et moins. Pour ce faire, elle a élaboré et réalisé un programme de communication ciblé et personnalisé visant à intensifier son action auprès de ces entreprises, dans une perspective d'accroissement de leur productivité et leur compétitivité. Ce programme a permis d'identifier les entreprises éprouvant des besoins liés à leur consolidation ou à leur croissance. Il a aussi permis d'évaluer les besoins des dirigeants des entreprises ciblées, de les informer de l'offre de service de la corporation et de les orienter vers le service interne ou vers le partenaire approprié afin de soutenir leur productivité et leur compétitivité.

<b>Soutien aux entreprises à but lucratif existantes</b>	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Total
Entreprises visitées	89	54	33	176
Entreprises ayant bénéficié de soutien technique	378	115	32	525
Entreprises ayant bénéficié de soutien à la recherche de financement	31	96	30	157
Entreprises financées par la CDÉC ayant bénéficié de soutien technique	30	50	12	92

La CDÉC Centre-Nord a aussi appuyé le démarrage d'entreprises privées par l'offre d'un ensemble de services conseils adaptés aux besoins des diverses clientèles en démarrage : élaboration d'un plan d'affaires, d'une étude de faisabilité, d'une étude de marché ainsi que recherche de financement. Elle a aussi référé les promoteurs qui le souhaitaient vers des ressources spécialisées ou vers des tests reconnus de validation du potentiel entrepreneurial.

<sup>17</sup> Les données qui apparaissent dans ce bilan ne couvrent que les 2.5 premières années du PALÉE, soit du 1 avril 2005 au 30 septembre 2007. Les données de la période du 1 octobre 2007 au 31 mars 2008 seront incluses lors de la production finale du bilan 2005-2008 et du PALÉE 2008-2011. La méthodologie de colligation de données relatives aux services offerts aux entreprises du territoire, spécifiée par la ville de Montréal, a évolué entre 2005-2006 et les deux années suivantes, ce qui explique les écarts observables dans certaines actions décrites. Par exemple, en 2005-2006, les données visaient le nombre de visites en entreprise alors qu'à partir de 2006-2007 les données visaient le nombre d'entreprises visitées.

Par ailleurs, la CDÉC Centre-Nord a convenu d'un partenariat avec le SAJE Montréal-Métro pour la réalisation d'un programme visant la promotion de la culture de la relève entrepreneuriale. Lancé en novembre 2006, ce programme a pour effets de sensibiliser les jeunes entrepreneurs à la possibilité d'acheter une entreprise et de profiter de l'expérience du propriétaire pour acquérir rapidement la maîtrise nécessaire des leviers, de sensibiliser les propriétaires d'entreprises existantes à la préparation de leur relève, qu'elle soit déjà présente dans leur entreprise ou à l'extérieur de celle-ci, ainsi que de mettre en relation des jeunes entrepreneurs et des propriétaires afin d'assurer la relève des entreprises actuellement à vendre ou qui le seront au cours des prochaines années.

<b>Soutien aux entreprises à but lucratif en démarrage</b>	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Total
Promoteurs ayant bénéficié d'une évaluation du potentiel entrepreneurial	185	85	26	296
Entreprises ayant bénéficié de soutien technique	268	131	41	440
Entreprises ayant bénéficié de soutien à la recherche de financement	67	54	6	127
Dossiers Jeunes Promoteurs (JP) acceptés	15	6	1	22

La CDÉC Centre-Nord a appuyé la consolidation et la croissance d'entreprises sociales ou collectives par l'offre d'un ensemble de services conseils adaptés. De plus, l'intervention pendant 18 mois d'une co-entreprise de services de 2<sup>e</sup> ligne, créée et dirigée par un collectif de CDÉC montréalaises et du RISQ<sup>18</sup>, a permis à plusieurs entreprises sociales du territoire de régler des problématiques de croissance et d'assurer leur survie. Malheureusement, faute de financement public, ce service a pris fin.

<b>Soutien aux entreprises d'économie sociale existantes</b>	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Total
Entreprises visitées	29	30	14	73
Entreprises ayant bénéficié de soutien technique	92	29	28	149
Recherche de financement	15	23	12	50
Entreprises financées par la CDÉC ayant bénéficié de soutien technique	19	22	15	56

La CDÉC Centre-Nord a aussi appuyé le démarrage d'entreprises sociales par l'offre d'un ensemble de services conseils adaptés aux besoins des diverses clientèles en démarrage : constitution du promoteur et de la vie associative, élaboration d'un plan d'affaires, d'une étude de faisabilité, d'une étude de marché ainsi que recherche de financement.

<b>Soutien aux entreprises d'économie sociale en démarrage</b>	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Total
Promoteurs ayant bénéficié de soutien technique	78	38	18	134
Promoteurs ayant bénéficié d'une évaluation du potentiel entrepreneurial	77	34	40	151
Promoteurs ayant bénéficié de soutien à la recherche de financement	4	43	9	56

<sup>18</sup> CDÉC Ahuntsic – Cartierville, Rosemont – Petite-Patrie, Centre-Sud – Plateau-Mont-Royal, RESO et CDEST, ainsi qu'avec le Réseau d'investissement social du Québec

Enfin, la CDÉC Centre-Nord, seule ou avec des partenaires, a offert une variété d'ateliers de formation spécialisés aux promoteurs et aux dirigeants des entreprises du territoire. Entre autres sujets : gestion de la propriété intellectuelle, gestion des taxes, tenue de livre, élaboration d'une campagne publicitaire, techniques de vente.

<b>Formation des promoteurs et dirigeants</b>	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Total
Ateliers de formation	20	10	2	32
Participants aux ateliers de formation	140	215	44	399

## 2. SERVICES AUX ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

La CDÉC Centre-Nord a offert une variété de services conseils aux organismes de développement de la main-d'œuvre, notamment par :

- ✓ L'accueil et la référence de personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation.
- ✓ La diffusion d'informations relatives aux services en développement de la main-d'œuvre disponibles dans l'arrondissement auprès des entreprises en démarrage, en croissance, en consolidation ainsi qu'auprès des entreprises ayant des besoins de main-d'œuvre.
- ✓ L'appui au développement de l'expertise en employabilité des organismes de l'arrondissement.
- ✓ L'offre d'ateliers de perfectionnement pour les conseillers en emploi.
- ✓ L'accompagnement d'organismes dans le développement d'un projet d'employabilité, que ce soit dans le cadre du Budget d'initiatives locales (BIL) ou non.
- ✓ Le soutien aux entreprises sociales ou privées dans leurs démarches d'embauche locale.

<b>Soutien aux organismes de développement de la main-d'œuvre</b>	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Total
Personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation orientée vers un organisme en développement de la main-d'œuvre	68	30	10	108
Entreprises ayant bénéficié d'une présentation des services de la CDÉC et des organismes en développement de la main-d'œuvre du territoire	61	77		138
Offres d'emploi diffusées	688	549	414	1237
Offres de formation diffusées	97	85		182
Organismes en développement de la main-d'œuvre ayant bénéficié de soutien technique dans le cadre du BIL	12	12	15	39
Organismes en développement de la main-d'œuvre ayant bénéficié de soutien technique hors du cadre du BIL	6	11	6	23
Entreprises à but lucratif ou d'économie sociale ayant bénéficié de soutien à l'embauche locale	61	33	7	101
Ateliers de formation à l'intention des conseillers en développement de la main-d'œuvre	3	3	1	7

### 3. FINANCEMENT DES ENTREPRISES ET DES ORGANISMES

La CDÉC Centre-Nord a appuyé les entreprises à but lucratif en démarrage ou existantes dans leur recherche de financement, soit par des subventions aux jeunes promoteurs de moins de 35 ans, soit par des prêts via le Fonds local d'investissement (FLI) ou la SOLIDE de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension.

<b>Financement des entreprises à but lucratif</b>	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Total
Entreprises en démarrage financées par Jeunes promoteurs	15	6	1	22
Subventions accordées par Jeunes promoteurs (en milliers de \$) <sup>19</sup>	92	46	13	151
Entreprises en démarrage financées par le FLI ou la SOLIDE	2	4	2	8
Prêts accordés (en milliers de \$)	29	43	19	91
Entreprises existantes financées par le FLI ou la SOLIDE	2	2	3	7
Prêts accordés (en milliers de \$)	75	100	75	250

La CDÉC Centre-Nord a aussi appuyé le financement des entreprises sociales, soit par des subventions via le Fonds d'économie sociale, soit par des prêts via le Fonds local d'investissement (FLI) ou la SOLIDE de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension. Des organismes en pré-démarrage ont aussi été financés via le Budget de réalisation d'initiatives locales (BRIC).

<b>Financement des entreprises d'économie sociale</b>	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Total
Entreprises en démarrage financées par le FES	8	2	5	15
Subventions accordées (en milliers de \$)	195	132	146	473
Organismes en pré-démarrage financés par le BRIC				
Entreprises en démarrage financées par le FLI ou la SOLIDE	0	0	0	0
Prêts accordés (en milliers de \$)	0	0	0	0
Entreprises existantes financées par le FES	7	8	1	16
Subventions accordées (en milliers de \$)	250	467	49	766
Entreprises existantes financées par le FLI ou la SOLIDE	0	0	1	1
Prêts accordés (en milliers de \$)	0	0	150	150

Enfin, la CDÉC Centre-Nord a appuyé les organismes de développement de la main-d'œuvre dans leur recherche de financement, notamment par un appui à la gestion du Budget d'initiatives locales d'Emploi-Québec.

<b>Financement des organismes de développement de la main-d'œuvre – Budget d'initiatives locales</b>	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Total
Organismes financés	7	6	6	19
Subventions accordées (en milliers de \$)	262	325	328	915
Participants	151	120	149	420
Emplois créés	14	12	26	52

### 4. ÉTATS DES FONDS LOCAUX CENTRE-NORD

#### FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (FLI)

La CDÉC Centre-Nord gère le Fonds local d'investissement (FLI) en vertu de l'entente de gestion CLD. Les actifs du FLI proviennent d'un prêt consenti par le gouvernement du Québec en 1998 et

<sup>19</sup> Incluant les volets A (étude de faisabilité), B (démarrage) et C (formation)

dont le début du remboursement est prévu pour 2011, ainsi que de revenus sur les investissements, de remboursements de capital. Ces actifs sont utilisés aux seules fins de la réalisation des activités du FLI; une comptabilité et une vérification distinctes sont effectuées.

Le FLI vise à favoriser le développement économique et social de l'arrondissement en soutenant le financement et la recherche de financement des entreprises privées, et des travailleurs autonomes ainsi que des entreprises sociales et collectives, qu'elles soient en démarrage ou en expansion. Le FLI a pour objectif la viabilité et la rentabilité économique de ces entreprises ainsi que leur rentabilité sociale en termes de maintien et de création d'emplois, de recrutement de main-d'œuvre locale et d'effets structurants sur le territoire.

La CDÉC Centre-Nord accorde des prêts avec ou sans garantie aux entreprises privées, travailleurs autonomes, coopératives (de travail, de solidarité, de production, de consommation), entreprises d'économie sociale et organismes communautaires qui mettent de l'avant un projet d'affaires. Les secteurs priorités sont le manufacturier, le tertiaire moteur, la culture, le développement durable, la protection de l'environnement, l'économie sociale ainsi que la relève entrepreneuriale.

Les aides financières combinées provenant des gouvernements provincial et fédéral et de la CDÉC Centre-Nord ne peuvent excéder 50 % des dépenses admissibles pour chacun des projets, à l'exception des projets d'entreprises d'économie sociale, pour lesquels le montant total du prêt accordé par le FLI pourra atteindre 80 %.

<b>Fonds local d'investissement</b>	<b>Prêts aux entreprises</b>
<b>Solde au 1 avril 2005</b>	<b>668 838</b>
• Plus : Déboursés (nouveaux prêts, décaissements, intérêt capitalisés)	84 879\$
• Moins : Remboursements de capital et des prêts garantis	162 408\$
• Variation dans la provision pour créances douteuses	8 953\$
• Moins : radiations de prêts	63 676\$
<b>Solde au 31 mars 2008</b>	<b>332 833\$</b>
	<b>Autres actifs</b>
Autres actifs du FLI à la fin de la période ( <i>encaisse, placements, etc.</i> )	1 254 603\$
Dette envers le Gouvernement du Québec au 1 avril 2005	1 618 420\$
Dette envers le Gouvernement du Québec au 31 mars 2008	1 618 420\$
<b>Nombre de prêts en cours au 31 mars 2008</b>	<b>25</b>

### **SOLIDE DE VILLERAY – SAINT-MICHEL – PARC-EXTENSION**

La SOLIDE de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension est le résultat d'un partenariat entre le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, la Ville de Montréal, le gouvernement du Québec et les Caisses populaires de l'arrondissement. Elle possède son propre conseil d'administration, lequel a convenu avec la CDÉC Centre-Nord d'un partenariat en ce qui a trait à la gestion de ses actifs et à leur arrimage avec le FLI.

La SOLIDE de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension vise à investir dans des petites entreprises en démarrage ou en expansion afin de créer et/ou de maintenir des emplois dans le territoire de la CDÉC Centre-Nord. Elle priorise les entreprises des secteurs primaire, manufacturier, tertiaire moteur. Elle appuie aussi les projets d'économie sociale et commerciaux dans la mesure où ils ont un effet structurant sur le développement socio-économique du territoire.

<b>SOLIDE de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension</b>	<b>Prêts aux entreprises</b>
<b>Solde au 1 avril 2005</b>	93550 \$
• Plus : déboursés (nouveaux prêts et décaissements)	2949 \$
• Moins : remboursements de capital	39 541 \$
• Variation dans la provision pour créances douteuses	7 813 \$
• Moins : radiations de prêts	23 868 \$
<b>Solde au 31 mars 2008</b>	40 903 \$
	<b>Autres actifs</b>
Autres actifs à la fin de la période ( <i>encaisse, placements etc.</i> )	304 386 \$
<b>Nombre de prêts en cours au 31 mars 2008</b>	3

## PARTIE E

### PALÉE 2005-2008 : VIE CORPORATIVE

#### 1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les membres de la CDÉC Centre-Nord se sont réunis à trois (3) reprises en assemblée générale annuelle et une (1) fois en assemblée générale spéciale. Chacune des assemblées générales annuelles a rassemblé une centaine de membres, élus, partenaires et employés. Les principales décisions furent les suivantes :

- ✓ Ratifier le PALÉE 2005-2008.
- ✓ Adopter les rapports annuels du Conseil d'administration et les états financiers de chacune des années d'opération.
- ✓ Ratifier les plans annuels.
- ✓ Désigner le vérificateur externe, soit la firme Gosselin et associés.
- ✓ Élire les administrateurs parmi les membres des collèges électoraux et ratifier la nomination des représentants de la ville de Montréal.
- ✓ Ratifier des modifications aux règlements généraux, dont la modification de l'article 151 des règlements généraux de la corporation de manière à ce que le quorum pour les réunions du conseil soit de 33 % des administrateurs avec droit de vote.
- ✓ Demander aux députés fédéraux du territoire d'intervenir auprès du ministre responsable de Développement économique Canada afin que le financement accordé à la CDÉC Centre-Nord dans le cadre du programme IDÉE – PME soit reconduit.
- ✓ Demander au Conseil municipal de renouveler le mandat CLD de la CDÉC Centre-Nord pour la période 2008-2013.
- ✓ Déclarer l'adhésion de la CDÉC Centre-Nord au projet concerté de Carrefour jeunesse emploi et de demander à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec d'autoriser le financement de ce projet et d'en faciliter le démarrage dans les meilleurs délais.
- ✓ Demander à l'Inspecteur général des institutions financières d'accorder des lettres patentes supplémentaires en regard de la description du territoire desservi par la corporation.

#### 2. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration s'est réuni à 23 reprises, avec un taux de participation de 67 %. Les principales décisions furent les suivantes :

- ✓ Adopter les rapports annuels, les programmations annuels ainsi que les budgets annuels.
- ✓ Adopter le tableau des risques, des provisions et des radiations au Fonds local d'investissement.
- ✓ Entériner les décisions du Comité local d'investissement relatives au Fonds local d'investissement et au programme Jeunes Promoteurs et du Comité du Fonds d'économie sociale ;
- ✓ Accepter le document concernant l'approche du vérificateur général de Montréal en matière de vérification des activités des CDÉC et des CLD;
- ✓ Modifier les politiques d'investissement du Fonds local d'investissement, du programme Jeunes Promoteurs, et du Fonds d'économie sociale;
- ✓ Adopter le PALÉE pour fins de recommandation lors de l'Assemblée générale spéciale de septembre 2005.
- ✓ Admettre 45 nouveaux membres.
- ✓ Autoriser le directeur général à développer avec Filaction, Vivre Saint-Michel en santé et d'autres partenaires financiers de nouveaux outils de financement voués à la revitalisation commerciale dans Saint-Michel.
- ✓ Nommer Christian Houle comme représentant du Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord au Conseil d'administration du Fonds de développement Emploi-Montréal.

- ✓ Modifier l'article 151 des règlements généraux afin que le quorum pour les réunions du conseil soit constitué de 33 % des administrateurs avec droit de vote.
- ✓ Adopter la politique relative au Budget pour la réalisation d'initiatives communautaires en tant que nouvelle mesure liée au Fonds d'économie sociale;
- ✓ Adopter un protocole d'arrimage du Fond local d'investissement et de la SOLIDE Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension.
- ✓ Autoriser l'adhésion de la CDÉC Centre-Nord à un partenariat avec l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension et le module Emploi-Québec du CLE Saint-Michel permettant la réalisation d'un recensement des places d'affaires du territoire au cours de l'été 2006.
- ✓ Adopter la nouvelle convention collective liant la CDÉC Centre-Nord au syndicat de ses employés.
- ✓ Modifier la politique relative à la présence de membres du personnel de la CDÉC Centre-Nord à des conseils d'administration de manière à favoriser l'implication de la corporation dans le développement ou la gestion d'organismes, d'entreprises ou d'institutions.
- ✓ Modifier le code d'éthique et prévention des conflits d'intérêt de la corporation afin de prohiber l'utilisation de ses ressources à des fins partisans.
- ✓ Adopter et autoriser la présentation d'un mémoire intitulé *Des services et infrastructure en lien avec les besoins de l'arrondissement Villeray – St-Michel – Parc-Extension*, lors des travaux de la Commission du conseil Municipal sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif en août 2007.
- ✓ Adopter et autoriser la présentation d'un mémoire à l'Office de la consultation publique de la Ville de Montréal au sujet du projet d'implantation d'un campus de l'Université de Montréal sur le site de la gare de triage d'Outremont.

### **3. COMMUNICATION**

La CDÉC Centre-Nord a poursuivi ses actions en matière de communication interne ainsi que pour renforcer la communication avec la communauté. Les éléments principaux de son plan de communication sont :

- ✓ Programmation annuelle d'événements de formation et de réseautage.
- ✓ Liste informatisée des entreprises industrielles et commerciales ainsi que des institutions et organismes du territoire.
- ✓ Centre de ressources pour les promoteurs et dirigeants.
- ✓ Journal corporatif l'Envol.
- ✓ Pochette corporative.
- ✓ Site Web.
- ✓ Bulletin mensuel.
- ✓ Communiqués dans les journaux locaux.
- ✓ Annonces dans les journaux locaux.
- ✓ Diffusion d'études, de recherches, de répertoires et de mémoires.
- ✓ Diffusion d'informations sur les ressources et organismes du territoire.
- ✓ Tournée de l'arrondissement à l'intention des partenaires.

## PARTIE F

### RÉFLEXIONS EN VUE DE LA PRÉPARATION DU PALÉE 2008-2011

Suite à ce bilan, il appert que la CDÉC Centre-Nord doit inclure les éléments suivants dans la préparation du PALÉE 2008-2011 :

- ✓ Consultation des acteurs locaux et régionaux par secteurs d'activité ou par thématiques.
- ✓ Réitération de son engagement à l'égard du développement économique communautaire, tant dans sa mission que dans ses stratégies d'intervention.
- ✓ Inclusion de l'ensemble de ses domaines d'intervention : développement de l'entrepreneuriat privé et collectif, développement de la main-d'œuvre, lutte à la pauvreté et à l'exclusion, relations interculturelles, revitalisation urbaine.
- ✓ Contribution au positionnement de l'arrondissement et de chacun des quartiers au sein de la nouvelle Ville de Montréal.
- ✓ Lien avec les plans d'action des tables de concertation intersectorielles et multi-réseaux présentes dans chacun des quartiers.
- ✓ Lien avec les priorités des institutions publiques telles la ville de Montréal, l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, Emploi-Québec, Développement économique Canada et autres.
- ✓ Actualisation annuelle et diffusion de ses planifications afin de favoriser l'adhésion et la collaboration des acteurs locaux et régionaux.
- ✓ Poursuivre son programme de communication corporative afin de favoriser le dialogue avec les acteurs locaux et régionaux.
- ✓ Intensifier l'action dans l'initiation et l'accompagnement de projets structurants.
- ✓ Mettre en évidence la notion de développement durable.

Il importe aussi que la CDÉC Centre-Nord poursuive ses efforts auprès des entreprises à but lucratif et des entreprises sociales dans les domaines de l'innovation, de la productivité et de la commercialisation. La CDÉC Centre-Nord doit aussi intensifier ses actions en matière de diversification et de redressement des secteurs d'activités économiques du territoire. En ce sens, les éléments suivants doivent être pris en compte dans la préparation du PALÉE 2008-2011 :

- ✓ Articuler son offre de services à celles des autres organismes actifs auprès des entreprises à but lucratif et des entreprises sociales.
- ✓ Offrir aux promoteurs et aux entrepreneurs un réseau de ressources spécialisées.
- ✓ Renforcer l'offre de financement.
- ✓ Améliorer le suivi des dossiers de financement.
- ✓ Accentuer le développement des compétences entrepreneuriales.
- ✓ Promouvoir la culture entrepreneuriale, particulièrement auprès des jeunes, des personnes immigrantes et des minorités visibles.
- ✓ Promouvoir la culture de relève entrepreneuriale auprès des promoteurs et des dirigeants d'entreprise.
- ✓ Sensibiliser les partenaires de son réseau de ressources spécialisées aux réalités multiculturelles des promoteurs et entrepreneurs locaux.
- ✓ Susciter et développer les pratiques d'essaimage.
- ✓ Favoriser la création et appuyer le financement d'entreprises technologiques innovantes.
- ✓ Améliorer les pratiques d'accompagnement et l'accessibilité au financement, incluant la syndication des fonds avec le secteur privé.
- ✓ Renforcer les réseaux d'affaires locaux et régionaux.
- ✓ Promouvoir l'engagement du milieu d'affaires, tant à but lucratif que celui de l'économie sociale, dans le soutien des promoteurs.
- ✓ Accorder une attention particulière aux jeunes entrepreneurs, aux femmes entrepreneures, aux entrepreneurs issus de l'immigration et des minorités visibles.
- ✓ Maintenir l'appui à l'entrepreneuriat social.

- ✓ Appuyer l'entrepreneuriat dans le secteur de la culture professionnelle.

En matière de développement de la main-d'œuvre, il importe que la CDÉC Centre-Nord s'emploie à :

- ✓ Développer des projets pour rejoindre les clientèles éloignées et mettre ces dernières en lien avec les entreprises qui souhaitent recruter.
- ✓ Travailler en concertation avec les employeurs, le milieu de la formation et les chercheurs d'emploi afin de favoriser la scolarisation, l'intégration et le maintien en emploi.
- ✓ Accompagner les organismes en employabilité et les entreprises dans la gestion des changements observables sur le marché du travail, tant en matière de pratiques de recrutement que de formation des ressources humaines.

## **ANNEXE 1**

### **CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE VILLERAY – SAINT-MICHEL – PARC-EXTENSION**

## PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ARRONDISSEMENT<sup>20</sup>

	Villeray	Saint-Michel	Parc-Extension	Arr. VSMPE	Montréal
Population totale	54708	59378	31399	145485	1812683
Variation de la population 1996-2001	1,6%	2,5%	5,1%	2,7%	2,1%
Population masculine	26095	28125	16390	70570	867435
Population féminine	28595	31315	15030	74930	945240
Densité de population (habitants/km <sup>2</sup> )	11715	6115	18802	9065	3625
Nombre de ménages	26645	23690	11930	62275	805820
Proportion des ménages composés d'une seule personne	42%	31%	31%	36%	38%
Nombre moyen de personnes par ménage	2,0	2,5	2,6	2,3	2,2
Nombre de familles	13485	15805	7925	37190	466595
Nombre moyen d'enfants à la maison par famille	1,0	1,3	1,4	1,2	1,1
Nombre moyen de personnes par famille	2,8	3,0	3,2	3,0	2,9
Proportion de familles monoparentales	23%	29%	22%	25%	21%
Proportion de locataires	78%	67%	82%	74%	64%
Proportion des locataires consacrant 30% ou plus de leurs revenus au logement	34%	39%	41%	37%	37%
Proportion des personnes qui parlent français à la maison	79%	64%	9%	59%	64%
Proportion des personnes qui parlent anglais à la maison	3%	5%	15%	6%	23%
Proportion des personnes qui parlent une autre langue à la maison	18%	21%	76%	35%	13%
Proportion des personnes qui ne connaissent ni le français, ni l'anglais	4%	6%	13%	7%	2%
Origine ethnique autre que canadienne, française ou britannique	47%	70%	93%	67%	51%
Proportion des personnes faisant partie des minorités visibles	24%	41%	57%	38%	21%
Population immigrante	15895	24415	19455	59765	490965
Proportion de la population immigrante	29%	42%	62%	41%	28%
Proportion de la population dont la scolarité est inférieure à une 9e année	20%	29%	31%	26%	15%
Proportion de la population ayant effectué des études universitaires	26%	13%	15%	19%	30%
Proportion des jeunes de 15 à 25 ans ne fréquentant pas l'école	34%	33%	41%	35%	32%
Revenu moyen per capita	21678\$	18841\$	15088\$	19187\$	28205\$
Revenu moyen des ménages	36069\$	34927\$	28786\$	34240\$	49429\$
Proportion des personnes vivant sous le seuil de faible revenu	33%	40%	52%	41%	30%
Taux d'activité	64%	59%	55%	60%	63%
Taux de chômage	11%	13%	21%	14%	9%
Proportion de l'emploi manufacturier	17%	30%	43%	27%	17%

<sup>20</sup> Source : Les données proviennent du recensement de 2001. Voir le portrait entier au [www.cdec-centrenord.org](http://www.cdec-centrenord.org), sous l'onglet Études.

**ANNEXE 2**

**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 1 AVRIL 2005 AU 31 MARS 2008**

**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 1 AVRIL 2005 AU 31 MARS 2008<sup>21</sup>**

**Collège affaires et institutions financières**

Denis Bernier, directeur général, Caisse populaire de la Cité-du-Nord (2007)  
Claude Bricault, éditeur, Journal de Saint-Michel  
Clémence Legros, présidente, CL Communications  
Martine Raulet, présidente, Viagestion

**Collège communautaire et économie sociale**

Martine Bouchard, directrice générale, Emploi Jeunesse (2007)  
Pierre Brassard, directeur, journal communautaire Le monde  
Monique Chartrand, directrice générale, Communautique  
Geneviève Ducharme, directrice, Hébergeuse de Parc-Extension  
Henri-Robert Durandisse, directeur, Centre haïtien d'animation et d'intervention sociales  
Andres Fontecilla, coordonnateur, Conseil communautaire Solidarités Villeray  
Yves Lévesque, directeur générale, Vivre Saint-Michel en Santé  
Farida Méziane, directrice générale, Maison des jeunes par la Grand' porte (2005)  
André Thouin, directeur général, La Rêvothèque (2007)

**Collège organismes culturels professionnels**

Robert Dion, directeur artistique, Dynamo Théâtre

**Collège éducation**

Monette Boucher, directrice générale, Centre Sainte-Croix  
Louise Meunier, directrice générale, Centre Gabrielle-Roy (2005)

**Collège employés non-cadre**

Marie-Claude Simard, employée, CDÉC Centre-Nord

**Collège organismes ethnoculturels**

Elisabeth Dembil, directrice générale, Carrefour de liaison et d'aide multiethnique

**Collège municipal**

Louis Bénard, commissaire au développement économique, Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension  
Mary Deros, conseillère municipale, Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension  
Benoît Lacroix, directeur, Aménagement urbain et services aux entreprises, Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension (2006)

**Collège des résidents**

Serge Laverdière, résident, Saint-Michel  
Mario Lapointe, résident, Villeray  
Lise Létourneau, résidente, Villeray (2006)  
Nizam Uddin, résident, Parc-Extension

**Collège institutions de santé**

Marc Sougavinski, directeur général, Centre de santé et de services sociaux de la Montagne

**Collège syndical**

Priscilla Bittar, conseillère, Conseil central de Montréal CSN  
Delfino Campanile, délégué, Conseil central de Montréal CSN (2005)

---

<sup>21</sup> Les années entre parenthèses indiquent l'année de fin de service pour les personnes ne siégeant plus au conseil d'administration.

Marcella Escribano, conseillère, Conseil central de Montréal CSN (2006)  
Christian Houle, délégué, Conseil régional de Montréal FTQ

**Membres non-votants**

Ana Castanha, directrice, CLE Saint-Michel, Emploi-Québec  
William Cusano, député, Assemblée nationale du Québec (2007)  
Emmanuel Dubourg, député, Assemblée nationale du Québec  
Elsie Lefebvre, députée, Assemblée nationale du Québec (2007)  
Nicole Moreau, directrice, Regroupement Centre-Nord, Emploi-Québec (2007)  
Marguerite Orban, directrice, module Emploi-Québec du CLE Saint-Michel (2006)  
Denis Sirois, directeur général, CDÉC Centre-Nord  
Gerry Sklavounos, député, Assemblée nationale du Québec

**Observatrice**

Sergine Lévesque, conseillère, Développement économique Canada (2006)  
Annie Roy, conseillère, Développement économique Canada

**ANNEXE 2**

**COMPOSITION ET CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉQUIPE  
DU 1 AVRIL 2005 AU 31 MARS 2008**

## COMPOSITION ET CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉQUIPE DU 1 AVRIL 2005 AU 30 SEPTEMBRE 2007<sup>22</sup>

### **Direction générale**

Pascale Buist, stagiaire (2007)  
Andrea de Oliveira, secrétaire-réceptionniste  
Denyse Piché, adjointe administrative  
Alexandra-Pierre Louis, stagiaire (2007)  
Dominique Larche, agente de recherche et de planification (2006)  
Hasnia Rouiai, secrétaire-réceptionniste (2007)  
Denis Sirois, directeur général  
Tenzin Tsultrim, agente de liaison (2007)  
Katya Vanbeselaere, agente de liaison

### **Service de développement de l'économie traditionnelle**

Nesrine Chirara, conseillère en gestion (2006)  
Yollande Cloutier, stagiaire (2007)  
Madeleine Houle, agente de développement de la main-d'œuvre  
Monique Coderre, agente de développement économique (2005)  
Jean-Marc Miousse, conseiller en gestion (2006)  
Jonathan Palardy, agent de développement économique  
Estelle Robitaille, conseillère en gestion  
Marie-Claude Simard, conseillère en gestion  
Nathalie Villemure, conseillère en gestion

### **Service de développement de l'économie solidaire**

Sonya Arsenault, agente de développement de la main-d'œuvre  
Roxane Bernard, agente de développement de la main-d'œuvre (2007)  
Monique Bourassa, agente de développement (2006)  
Jérôme Gagné, agent de développement  
Florence Lardanchet, agente de développement (2006)  
Denis Missud, agent de développement  
Nathalie Prémont, agente de développement économique

---

<sup>22</sup> Les parenthèses indiquent l'année de fin de service.